

# Le financement des pays à faible revenu : victime collatérale des déséquilibres mondiaux

↳ Édouard MIEN, Bulbul BUTAIL, Bruno CABRILLAC

Les pays à faible revenu<sup>1</sup> (PFR) occupent une place marginale dans les déséquilibres mondiaux pris au sens des comptes courants, c'est à dire des équilibres épargne/investissement, des positions extérieures et de leur financement, mais ils en subissent fortement les conséquences. D'une part, ces déséquilibres ont facilité la montée en puissance de l'Asie de l'Est et notamment de la Chine dans les chaînes de valeur mondiale. Cette montée en puissance a renforcé la spécialisation de la plupart des PFR, notamment en Afrique, dans les matières premières et largement fermé la porte à un développement significatif de leur secteur manufacturier, ce qui accroît leur vulnérabilité et réduit leur potentiel de croissance à long terme. D'autre part, les excédents courants financent essentiellement les déficits américains au détriment des pays « naturellement » importateurs de capitaux, au premier rang desquels les PFR. Ce rapport analyse l'évolution récente des déficits des comptes courants des PFR ainsi que de leur financement, avec un focus particulier sur les PFR africains (PFRA).

Le premier constat est celui d'un déficit courant structurel de l'ensemble du groupe, durable mais limité, depuis le début des années 2000. Ce déficit s'est creusé jusqu'au milieu des années 2010, a connu un choc marqué au moment de la crise sanitaire, puis est revenu vers son niveau d'avant-crise. L'existence d'un déficit n'est pas en soi anormal pour des économies encore au début de leur transition démographique, peu dotées en capital et ayant de ce fait d'importants besoins d'investissement. Toutefois, en pratique, le niveau actuel comptes courants des PFR reflète moins une maîtrise des équilibres extérieurs qu'une capacité limitée à mobiliser de l'épargne extérieure pour financer le développement. Cette contrainte est particulièrement forte en Afrique, où les déficits ont été plus marqués que dans les autres pays à faible revenu sur une large partie de la période récente.

Or, ce déséquilibre provient avant tout de la balance commerciale des biens, et dans une moindre mesure de la balance des services. En dépit de la progression des exportations et d'une amélioration des termes de l'échange pour plusieurs groupes de pays, la dynamique d'exportation reste trop faible au regard des besoins des économies en phase de décollage. On estime ainsi à environ 160 milliards de dollars les besoins annuels de financement des PFR d'ici 2030, pour atteindre des taux d'investissement de 30%, propices au décollage économique.

Le second constat est celui d'une forte dépendance à un nombre limité de sources de financement extérieur. Les déficits de la balance des biens et services sont en partie compensés par les transferts des migrants et les dons et prêts d'aide publique au développement (APD). Dans les PFR africains, l'APD conserve un rôle central, tandis que les transferts des migrants dominent largement hors Afrique. Les investissements directs étrangers (IDE) jouent un rôle plus marginal, et tendent à être concentrés dans quelques pays et sur le secteur extractif. Le point critique est que ces financements apparaissent fragiles au regard des besoins futurs. La baisse attendue de l'APD et la concentration sectorielle des IDE fragilisent la soutenabilité du financement externe, alors même que les besoins liés à la démographie, au climat et à la transition énergétique sont en forte croissance. Enfin, le financement par la dette externe n'est pas soutenable, compte tenu de la faible dynamique des recettes courantes, notamment des exportations de biens et de services.

Le troisième constat réside dans l'identification d'une spécialisation contrainte dans les ressources naturelles. Les PFR, et plus encore les PFR africains, enregistrent des déficits commerciaux persistants, dépendent fortement d'un petit nombre de partenaires commerciaux, au premier rang desquels la Chine, et exportent majoritaire-

1. D'après la liste du FMI des pays à faible revenu et éligibles au PRGT, incluant 57 pays dont 38 pays africains.

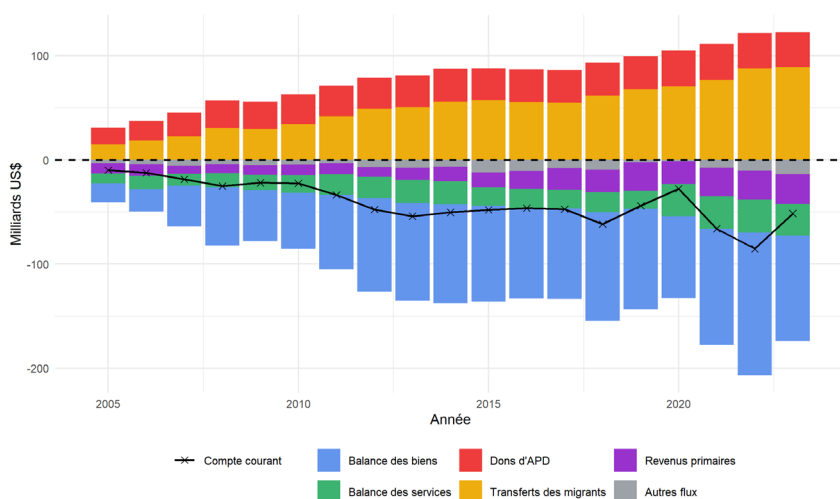
ment des produits primaires, surtout extractifs, tout en important principalement des biens manufacturés. En 2024, la Chine est le premier partenaire commercial des PFR, tant pour les exportations que pour les importations, et concentre l'essentiel de leur déficit commercial. En outre, le commerce PFR – Chine est particulièrement asymétrique, les exportations des PFR vers la Chine étant composées à 88% de biens extractifs non raffinés (mines et hydrocarbures) et les importations à 93% de biens manufacturiers. Cette structure a contribué à renforcer une trajectoire de développement peu diversifiée, vulnérable aux chocs et peu propice au décollage économique.

Le rapport montre également que la montée en puissance de la Chine et plus largement des chaînes de valeur asiatiques a réduit l'espace et le potentiel de développement manufacturier des pays africains à faible revenu. La hausse des salaires chinois n'a pas ouvert la fenêtre d'opportunité attendue, car elle s'est accompagnée de gains de productivité et d'une montée en gamme qui ont préservé la compétitivité chinoise, tandis que d'autres économies asiatiques ont pris position sur les segments à plus faible coût. Il en résulte un renforcement de la spécialisation extractive africaine. Par ailleurs, l'option d'un développement porté par les services n'apparaît pas, à ce stade, comme une alternative solide. Les exportations de services des PFR demeurent dominées par le tourisme et

le transport, avec peu de services à forte productivité ou à fortes externalités. Les politiques d'accès préférentiel au marché domestique des pays occidentaux (AGOA, Accord tout sauf les armes...) ainsi que celles de soutien aux exportations (*aid for trade*) apparaissent comme indispensables aux PFR, mais sont malheureusement insuffisantes pour assurer la diversification nécessaire.

Le rapport invite à intégrer pleinement les PFR dans les stratégies internationales de réduction des déséquilibres mondiaux, afin d'éviter que des politiques conçues par les économies à haut revenu pour corriger leurs propres déséquilibres n'aggravent, par effet collatéral, les contraintes de financement des pays les plus vulnérables. Même les hypothèses les plus coopératives fondées sur la réduction de l'épargne dans les pays excédentaires et de l'investissement dans les pays déficitaires risquent de ne pas profiter aux PFR, en maintenant le statu quo. Des réductions non coordonnées des déséquilibres bilatéraux auraient quant à elles des conséquences très négatives sur les PFR.

Plusieurs pistes d'action sont ainsi avancées : (1) maintenir les politiques d'accès préférentiel au marché des pays occidentaux pour les PFR, et ce particulièrement dans un contexte mondial de retour du protectionnisme ; (2) réorienter les flux d'APD vers les pays les plus pauvres afin que la baisse générale de l'APD mondiale ne soit pas supportée par ces pays, même si cela implique de renoncer à l'effet de levier comme instrument principal d'allocation ; (3) promouvoir le commerce intra-africain via des politiques de soutien à la zone de libre-échange continentale africaine ; (4) encourager les IDE vers les PFR, et tout particulièrement dans les secteurs des biens échangeables hors ressources extractives ; (5) porter une attention particulière aux PFR dans la mise en œuvre des Principes pour des partenariats internationaux mutuellement bénéfiques adoptés par le G7.



**Fig. 1** Décomposition du compte courant des pays à faible revenu

**Note :** Ce graph exclut les pays pour lesquels nous ne disposons pas de données complètes : l'Afghanistan, l'Érythrée, la Mauritanie, la République centrafricaine, la Somalie et le Tchad.

**Sources :** FMI, Banque mondiale et CNUCED.

**FERDi**



**Contact**

[contact@ferdi.fr](mailto:contact@ferdi.fr)

+33 (0)4 43 97 64 60

[www.ferdi.fr](http://www.ferdi.fr)